

Suivant les articles L.2121-7, L2121-9 à L2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), les membres du Conseil d'Administration du CCAS, suite aux élections municipales de 2008 se réuniront en séance publique à la mairie d'Authezat, jeudi 10 novembre 2011 à 18 heures conformément aux convocations du 04 novembre 2011.
Est inscrit à l'ordre du jour : organisation du Noël des aînés.

Séance du 10 novembre 2011

L'an deux mille onze, le dix novembre à 18 heures, le Conseil d'Administration du CCAS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Jean-Claude ROCHE, Président.

Date de la Convocation du Conseil d'Administration : 04 novembre 2011.

Présents : Madame Sylvie POUSSET-RODRIGUEZ, Madame Renée BRESSOULALY, Monsieur Jean-Baptiste COMTE, Mesdames Odile LAUBY, Paulette VERT.

Excusé : Monsieur Guy PÉROL.

Procuration : de Monsieur Guy PÉROL à Monsieur Jean-Claude ROCHE.

Secrétaire de séance : Madame Sylvie POUSSET-RODRIGUEZ

Après lecture du procès-verbal de la séance précédente, adopté à l'unanimité, le Conseil d'Administration aborde la question inscrite à l'ordre du jour.

ORGANISATION DU NOËL DES ÂÎNES :

Le restaurateur Julien CHAPUT de Sauxillanges est retenu, pour le repas qui sera servi dimanche 29 janvier 2012, à la salle des fêtes, aux aînés de la commune qui se seront inscrits. Le choix d'un des deux menus proposés est arrêté.

Le colis de Noël qui sera porté aux aînés qui en auront fait le choix sera composé par les membres du CCAS et les produits seront achetés à la cave Saint-Verny qui produira les emballages.

Fin de la séance à 18 heures 45.

Le Président,



Jean-Claude ROCHE.